



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2024-06041

PUBLIÉ LE 17 JUIN 2024

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire /

| | |
|--|---------|
| 37-2024-06-14-00008 - Arrêté composition 5 Appel lycée (2 pages) | Page 3 |
| 37-2024-06-14-00004 - Arrêté composition1 Appel lycée (2 pages) | Page 6 |
| 37-2024-06-14-00005 - Arrêté composition2 Appel lycée (2 pages) | Page 9 |
| 37-2024-06-14-00006 - Arrêté composition3 Appel lycée (2 pages) | Page 12 |
| 37-2024-06-14-00007 - Arrêté composition4 Appel lycée (2 pages) | Page 15 |

Préfecture d'Indre et Loire

37-2024-06-14-00008

Arrêté composition 5 Appel lycée

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de seconde et de fin de première générale et technologique, fin de première CAP, fin de seconde et de première professionnelle est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

Le président : Monsieur Laurent PINAULT
I.E.N. Information et Orientation, représentant du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre-et-Loire

Vice-Présidente : Madame Anne SOUILLOT
Proviseure du lycée Paul Louis Courier à Tours

Madame Delphine LE CORNEC, Proviseure adjointe
du lycée Descartes à Tours

Monsieur Olivier TORSET, Proviseur adjoint du
lycée Grandmont à Tours

Monsieur Franck CAILLEAU
Conseiller Principal d'Education
Lycée Choiseul à Tours

Madame Isabelle ASSELINE, Psychologue de
l'Education nationale, Centre d'Information et
d'Orientation de Joué-lès-Tours

Madame Kristie BALDWIN, professeure
Anglais, 2nd GT, Lycée Rabelais à Chinon

Monsieur Eric CANOVAS, professeur
Mathématiques, 2nd GT et 1^{ère} GT, Lycée
Vaucanson à Tours

Monsieur Olivier GRIL, professeur
Lettres / Histoire 1^{ère} PRO, Lycée d'Arsonval à Joué-
lès-Tours

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ELÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

MEMBRES SUPPLÉANTS :

Monsieur Stéphane TARDIF, FCPE

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre la conseillère technique de service social auprès du directeur académique, Madame Delphine SCHWARTZ.

Article 3 :

Les membres de la commission d'examen sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 17 juin 2024.

Article 4 :

La secrétaire générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 14 juin 2024
Pour le recteur et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire,

[SIGNÉ]

Christian MENDIVÉ

Préfecture d'Indre et Loire

37-2024-06-14-00004

Arrêté composition1 Appel lycée

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de seconde et de fin de première générale et technologique, fin de première CAP, fin de seconde et de première professionnelle est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

Le président : Monsieur Laurent PINAULT
I.E.N. Information et Orientation, représentant du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre-et-Loire

Vice-Présidente : Madame Brigitte AUPIC
Proviseure du lycée Balzac à Tours

Madame Sophie ARRIVE, Proviseure adjointe du
lycée Clouet à Tours

Monsieur Gwendal MOULIN
Proviseur adjoint du lycée Paul Louis Courier à
Tours

Madame Sylvie RAOELISON
Conseillère Principale d'Education
Lycée Planiol à Loches

Madame Géraldine MIGNE
Directrice du Centre d'Information et d'Orientation
de Tours et d'Amboise

Madame Michèle GAUER, professeure
Lettres-Histoire, 1^{ère} PRO, Lycée V. Laloux à Tours

Monsieur Vincent GRIVEAU, professeur
Mathématiques, 2nd GT et 1GT, Lycée Léonard de
Vinci à Amboise

Madame Pascale NEHME, professeure
Anglais 2nd GT, Lycée Descartes à Tours

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Monsieur Mikaël AUDOIN, FCPE
Madame Florence GOMES, FCPE

MEMBRES SUPPLÉANTS :

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre la conseillère technique de service social auprès du directeur académique, Madame Delphine SCHWARTZ.

Article 3 :

Les membres de la commission d'examen sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 17 juin 2024.

Article 4 :

La secrétaire générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 14 juin 2024
Pour le recteur et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire,

[SIGNÉ]

Christian MENDIVÉ

Préfecture d'Indre et Loire

37-2024-06-14-00005

Arrêté composition2 Appel lycée

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de seconde et de fin de première générale et technologique, fin de première CAP, fin de seconde et de première professionnelle est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

Le président : Monsieur Laurent PINAULT
I.E.N. Information et Orientation, représentant du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre-et-Loire

Vice-Président : Monsieur Stéphane BLARDAT
Proviseur du lycée Descartes à Tours

Monsieur Antoine BERTHIER, Proviseur adjoint du
lycée Rabelais à Chinon

Madame Catherine REMY
Proviseure adjointe du lycée Victor Laloux à Tours

Monsieur Vincent PATHIE
Conseiller Principal d'Education
Lycée Descartes à Tours

Madame Elise LE SOBRE
Directrice du Centre d'Information et d'Orientation
de Joué-lès-Tours – Chinon - Loches

Monsieur Sylvain COATLEVEN, professeur
Lettres/Histoire- Géographie, 2nd PRO, Lycée
Clouet à Tours

Madame Florence LE-CORNEC, professeure
Anglais 2nd GT et 1^{ère} GT, Lycée Choiseul à Tours

Monsieur Nicolas PETIOT, professeur
Mathématiques, 2nd GT, Lycée Grandmont à Tours

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Madame Niouma CAMARA, FCPE

MEMBRES SUPPLÉANTS :

MEMBRES SUPPLÉANTS :

Monsieur Gwenaël GIBOIRE, FCPE

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre la conseillère technique de service social auprès du directeur académique, Madame Delphine SCHWARTZ.

Article 3 :

Les membres de la commission d'examen sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 17 juin 2024.

Article 4 :

La secrétaire générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 14 juin 2024
Pour le recteur et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire,

[SIGNÉ]

Christian MENDIVÉ

Préfecture d'Indre et Loire

37-2024-06-14-00006

Arrêté composition3 Appel lycée

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de seconde et de fin de première générale et technologique, fin de première CAP, fin de seconde et de première professionnelle est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

Le président : Monsieur Laurent PINAULT
I.E.N. Information et Orientation, représentant du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre-et-Loire

Vice-Président : Monsieur Jean-Marie AGNAN
Proviseur du lycée Choiseul à Tours

Madame Agnès CHARDAC, Proviseure du lycée
Thérèse Planiol à Loches

Madame Sophie MAZO, Proviseure adjointe du
lycée Martin Nadaud à Saint-Pierre-des-Corps

Madame Christine SALADO
Conseillère Principale d'Education
Lycée Paul Louis Courier à Tours

Madame Julie PASCUAL
Psychologue de l'Education nationale
Centre d'Information et d'Orientation de Joué-lès-
Tours

Monsieur Sébastien HUGUET, professeur
Mathématiques, 2nd GT et 1^{ère} GT, Lycée Balzac à
Tours

Monsieur Jean-Luc YERLE, professeur
Lettres/Histoire- Géographie, 2nd PRO, Lycée
Becquerel à Tours

Madame Elodie ZIOLKOWSKI, professeure
Espagnol, 2nd GT, Lycée Planiol à Loches

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ELÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

MEMBRES SUPPLÉANTS :

Madame Isabelle BARRE, FCPE
Madame Sylvie BRUNET, FCPE

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre la conseillère technique de service social auprès du directeur académique, Madame Delphine SCHWARTZ.

Article 3 :

Les membres de la commission d'examen sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 17 juin 2024.

Article 4 :

La secrétaire générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 14 juin 2024
Pour le recteur et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire,

[SIGNÉ]

Christian MENDIVÉ

Préfecture d'Indre et Loire

37-2024-06-14-00007

Arrêté composition4 Appel lycée

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de seconde et de fin de première générale et technologique, fin de première CAP, fin de seconde et de première professionnelle est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

Le président : Monsieur Laurent PINAULT
I.E.N. Information et Orientation, représentant du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre-et-Loire

Vice-Président : Monsieur Jérôme ALLOUIS
Proviseur du lycée Vaucanson à Tours

Madame Estelle LABAUME-GOLVIN, Proviseure
adjointe du lycée Thérèse Planiol à Loches

Monsieur Stéphane REDOR, Proviseur du lycée
Léonard de Vinci à Amboise

Monsieur Bruno CHARPIN
Conseiller Principal d'Education
Lycée Balzac à Tours

Madame Lucie TAVERNIER
Psychologue de l'Education nationale
Centre d'Information et d'Orientation de Tours

Monsieur Nicolas BRUNEBARBE, professeur
Mathématiques, 2nd GT et 1^{ère} GT, Lycée Paul Louis
Courier à Tours

Monsieur Robin DAUCHEL, professeur
Anglais, 2nd GT, Lycée J. Monnet à Joué-lès-Tours

Monsieur Pascal TURCAN, professeur
Lettres/Histoire- Géographie, 1^{ère} PRO, Lycée
Beauregard à Château-Renault

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ELÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

MEMBRES SUPPLÉANTS :

Madame Christelle SIMONAIRE, FCPE

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre la conseillère technique de service social auprès du directeur académique, Madame Delphine SCHWARTZ.

Article 3 :

Les membres de la commission d'examen sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 17 juin 2024.

Article 4 :

La secrétaire générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 14 juin 2024
Pour le recteur et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire,

[SIGNÉ]

Christian MENDIVÉ